



GOVERNANCE D'ENTREPRISE

CITÉ GESTION



CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'organe responsable de la direction supérieure est composé de trois membres indépendants :

- M. Germain Steiner, Président
- M. Jean-François Ducrest, Vice-Président
- Mme Sophie Maillard

L'organe responsable de la direction supérieure agit sans comité et prend l'ensemble des décisions dans ses séances régulières. Le Conseil d'administration ne peut délibérer valablement que si la majorité de ses membres est présente.

Parcours professionnel et formation : cf. site internet sous « Management – Conseil d'administration »

DIRECTION

Composition de la Direction :

- M. Guy Barbey, CEO
- M. Christophe Utelli, Deputy CEO
- M. Laurent Kramer, Responsable du bureau de Lausanne
- M. Nicolas Geissmann, Gérant Senior
- M. Sébastien Micotti, Responsable du Legal & Compliance
- M. Daniel Steffen, Gérant Senior

Parcours professionnel et formation : cf. site internet sous « Management – Comité Exécutif »



ORIENTATION STRATÉGIQUE EN MATIÈRE DE RISQUES ET PROFIL DE RISQUE

Les risques inhérents à l'activité de Cité Gestion se partagent entre les catégories suivantes :

- Risques financiers: Risque de crédit et de contreparties & risque de marché;
- Risques opérationnels: risque liés aux relations d'affaires, risque d'investissement (gestion des actifs de la clientèle), risque de fraude, Cyber-risque et risque de Business continuity;
- Risque de réputation qui découle de la mauvaise gestion des risques ci-dessus.



SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE : ORGANES ET RESPONSABILITÉS

Conseil d'administration :

La responsabilité primaire de la politique des risques appartient au Conseil d'administration. Il adopte notamment les principes généraux du système de contrôle interne (SCI) et les seuils de tolérance et de propension aux risques (« Risk Appetite »).

Il revoit annuellement la politique de risque de Cité Gestion; il prend les mesures correctives nécessaires.

Comité de Direction

Le COMEX met en oeuvre la politique de risque décidée par le Conseil d'Administration et lui rapporte, à chaque séance ou plus souvent si les circonstances l'exigent. Il assure la cohérence du système de contrôle interne et l'action des différents Comités et fonctions qui composent le SCI.

Autres comités actifs :

- Comité de Diligence
- Comité des Risques
- Comité des Crédits
- Comité d'investissement

Les fonctions actives au sein du SCI sont :

- Le Risk Management
- Le Service Juridique & Compliance
- Le Service Finance & Opérations
- Les HR & Communication



L'ARCHITECTURE DE CONTRÔLE

De façon générale, trois niveaux de contrôle peuvent être distingués :

- Le contrôle de premier niveau par les équipes opérationnelles et commerciales – intégré dans les processus de travail, réalisé dans le cadre des activités quotidiennes sur la base de directives et procédures internes.
- Le contrôle de deuxième niveau par les Comités et fonctions actives au sein du SCI dans leurs domaines respectifs de compétences.
- Le contrôle de troisième niveau par la Révision interne (qui est externalisée auprès de KPMG).

Un management information system (MIS) rapide et concis complète le SCI afin de garantir une prise de décisions sur des bases adéquates et la capacité de réaction de Cité Gestion face à des situations particulières.

L'auditeur externe Pricewaterhouse Coopers évalue au moins annuellement l'efficacité du SCI de Cité Gestion.



RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit :

Cité Gestion n'octroie pas de crédit en blanc ni de financement hypothécaire. Elle ne peut octroyer que des crédits ou garanties de type lombard à hauteur de ses fonds propres, en application des règles en matière de nantissement et des limites de concentration en vigueur. La gestion du risque de crédit est définie dans la Directive sur les crédits. Aucune perte des activités de crédit n'a été subie par Cité Gestion à ce jour.

Risque de contrepartie :

La contrepartie principale de Cité Gestion est la Banque nationale Suisse (BNS). Pour faciliter les opérations de ses clients, des liquidités sont détenues auprès du Groupe Lombard Odier à qui la plupart des activités IT et opérationnelles de Cité Gestion ont été sous-traitées. De manière limitée et selon un mode de sélection très prudent formalisé dans la Directive sur la Trésorerie, Cité Gestion utilise des banques suisses de premier rang pour placer ses liquidités.

Risque de marché :

Cité Gestion n'a pas d'activité de négoce pour propre compte et ne prend aucun risque de change de manière active au niveau de son bilan. Pour des raisons de collatéral auprès du Groupe Lombard Odier, un portefeuille d'obligations de première qualité est détenu et encadré par des limites strictes définies par le Conseil d'Administration (Directive sur la Trésorerie).



RISQUES OPÉRATIONNELS

Risques liés aux relations d'affaires :

Cité Gestion a ouvert son premier compte début 2010 et a directement appliqué les règles strictes en matière de crossborder et d'acceptation des relations selon leur fiscalité. En ce sens, Cité Gestion n'a pas de « legacy business ». Le Legal & Compliance assure la revue des risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme ainsi que le respect des listes de sanctions nationales et internationales au quotidien. A ce jour, aucun cas de revue par les autorités judiciaires ou de surveillance n'est à signaler. Le risque juridique traite également les éventuelles réclamations et litiges avec la clientèle ou les contreparties.

Risque d'investissement:

Le risque d'investissement est au cœur du métier de Cité Gestion. Les ressources engagées sur ce risque ont pour mission de s'assurer que les décisions d'investissement respectent les objectifs et restrictions d'investissement propres à chaque mandat, ainsi que les directives internes et réglementaires (en particulier les règles de conduite pour négociants en valeurs mobilières et les directives concernant le mandat de gestion de fortune de l'Association Suisse des Banquiers (ASB)). La gestion du risque d'investissement est définie dans la Directive sur le risque d'investissement.

Risque de fraude :

Le risque de fraude peut être de source externe (exécution d'instructions de virement sur des comptes clientèle ou nostro émanant de personnes non autorisées) ou interne (opérations effectuées par des collaborateurs pour leur profit, au préjudice de la Société ou de la clientèle). Pour garantir la sécurité des avoirs des clients et de l'entreprise, des règles très strictes ont été définies et sont appliquées quotidiennement par les fonctions dans le cadre du SCI. Toute infraction est immédiatement adressée.



RISQUES OPÉRATIONNELS

Cyber-risque :

Cité Gestion a outsourcé la majorité de son IT auprès du Groupe Lombard Odier qui assure la sécurité de ses outils. Une surveillance idoine est réalisée par Cité Gestion concernant les mesures prises par son prestataire de service dans le domaine du Cyber-risk. En sus, Cité Gestion s'est doté d'un processus et de partenaires en cas de survenance d'un tel risque qui s'articule selon les phases suivantes : investigations forensiques, contre-mesures de réparation et de remise en fonction, gestion juridique, notification(s) aux autorités. Une assurance avec un niveau élevé de couverture permet à Cité Gestion de parer aux éventuels impacts financiers d'un tel risque. A ce jour, aucun événement de ce type a été perpétré à l'encontre de Cité Gestion.

Business continuity :

Cité Gestion a développé un Business Continuity Plan (BCP) en collaboration avec son partenaire dans le domaine (Groupe Lombard Odier) en ligne avec les recommandations de l'Association suisse des banques (ASB) et les exigences de la FINMA. Il prévoit la protection des processus critiques pour les affaires de Cité Gestion en cas de crise par des mesures préventives et la constitution de back-ups informatiques. Le BCP inclut une analyse de risque, une définition des besoins et des stratégies de recouvrement. Les priorités du BCP sont : la sécurité des personnes, la capacité de prendre des décisions et les exécuter et le rétablissement complet des processus les plus critiques dans une période de temps prédéfinie. Le BCP n'a jamais dû être déclenché chez Cité Gestion, mais est testé de manière régulière.



BÂLE III - PILIER 3



CITÉ GESTION



OBJECTIF ET PÉRIMÈTRE DU RAPPORT

L'objectif de ce document est de donner aux investisseurs, analystes, agences de notation et organes de contrôle une information approfondie sur la gestion des risques de Cité Gestion. Le document informe notamment sur l'adéquation des fonds propres de la Société, les méthodes d'évaluation des risques et le niveau des risques pris par Cité Gestion. Ce document a été établi conformément aux exigences de publication du pilier 3 de l'Accord de Bâle III et de la Circ.-FINMA 2016/1 « Publication – banques » de l'Autorité de surveillance des marchés financiers en Suisse.

KM1 : CHIFFRES-CLÉS ESSENTIELS RÉGLEMENTAIRES

31.12.2019 31.12.2018 31.12.2017 31.12.2016
 En milliers En milliers En milliers En milliers
 CHF CHF CHF CHF

Fonds propres pris en compte

1. Fonds propres de base durs (CET1)	13 819	11 788	11 470	11 470
2. Fonds propres de base (T1)	13 819	11 788	11 470	11 470
3. Fonds propres totaux	13 819	11 788	11 470	11 470

Positions pondérées en fonction des risques (RWA)

4. RWA	63 260	56 316	55 652	71 688
4a. Exigences minimales de fonds propres	5 061	4 505	4 452	5 748

Ratios de fonds propres basés sur les risques (en % des RWA)

5. Ratio CET1	21.8%	20.9%	20.6%	16.0%
6. Ratio de fonds propres de base	21.8%	20.9%	20.6%	16.0%
7. Ratio de fonds propres globaux	21.8%	20.9%	20.6%	16.0%

KM1 : CHIFFRES-CLÉS ESSENTIELS RÉGLEMENTAIRES

31.12.2019 31.12.2018 31.12.2017 31.12.2016

En milliers CHF En milliers CHF En milliers CHF En milliers CHF

Exigence en volants CET1 du Comité de Bâle (en % des RWA)

8 Volant de fonds propres selon le standard minimal de Bâle (2.5 % dès 2019)	2.5%	1.9%	1.3%	0.6%
9 Volant anticyclique (art. 44a OFR) selon le standard minimal de Bâle	-	-	-	-
10 Volant de fonds propres supplémentaire en vertu du risque systémique international ou national (%)	-	-	-	-
11 Ensemble des exigences de volants selon le standard minimal de Bâle, en qualité CET1	2.5%	1.9%	1.3%	0.6%
12 CET1 disponible afin de couvrir les exigences en volants selon le standard minimal de Bâle (après déduction du CET1 affecté à la couverture des exigences minimales et cas échéant à la couverture des exigences TLAC)	13.8%	17.4%	17.1%	12.5%

Ratios-cibles de fonds propres selon FINMA

12a Volant de fonds propres selon l'annexe 8 OFR	2.5%	2.5%	2.5%	2.5%
12b Volants anticycliques (art. 44 et 44a OFR)	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
12c Ratio-cible en CET1 selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	7.0%	7.0%	7.0%	7.0%
12d Ratio-cible en T1 selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	8.5%	8.5%	8.5%	8.5%
12e Ratio-cible global de fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	10.5%	10.5%	10.5%	10.5%

KM1 : CHIFFRES-CLÉS ESSENTIELS RÉGLEMENTAIRES

	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017	31.12.2016
	En milliers CHF	En milliers CHF	En milliers CHF	En milliers CHF

Ratio de levier Bâle III

13 Engagement global	266 712	247 908	198 679	191 690
14 Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	5.2%	4.8%	5.8%	6.0%

OV1 : APERÇU DES POSITIONS PONDÉRÉES PAR LE RISQUE

	31.12.2019 En milliers CHF	31.12.2018 En milliers CHF	31.12.2017 En milliers CHF
1. Risque de crédit	1 907	1 713	1 396
20. Risque de marché	84	95	376
24. Risque opérationnel	3 070	2 698	2 681
25. Montants en-dessous des seuils pertinents pour la déduction (montants soumis à pondération de 250%)	-	-	-
27 Total	5 061	4 505	4 453

CR1 : RISQUES DE CRÉDIT : QUALITÉ DE CRÉDIT DES ACTIFS

	a	b	c	d
	Valeurs comptables		Corrections de valeur / amortissements	Valeurs nette
	Positions en défaut	Positions pas en défaut		
1 Créances (sans les titres de dette)	-	45 531	-	45 531
2 Titres de dette	-	39 851	-	39 851
3 Expositions hors bilan	-	15 111	-	15 111
4 Total	-	100 493	-	100 493

CR3 : RISQUES DE CRÉDIT - APERÇU DE TECHNIQUES D'ATTÉNUATION DU RISQUE

	a	b1	b	d
	Positions sans couverture	Positions couvertes	Positions couvertes par des sûretés	Positions couvertes par des garanties financières
1 Créances (y.c. les titres de dette)	10 466	74 916	74 916	-
2 Opérations hors bilan	685	14 426	14 426	-
3 Total	11 151	89 342	89 342	-
4 Dont en défaut	-	-	-	-

CITÉ GESTION

LIBRE D'ALLER
À L'ESSENTIEL

